

Association d'Animation du Centre Social des Sablons
31 Allée Claude Debussy
72100 Le Mans

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 29 avril 19

Le Conseil d'Administration réunit conformément aux statuts a pris connaissance du projet de restructuration de l'Union Mancelle des Centres Sociaux et des documents réglementaires y afférents.

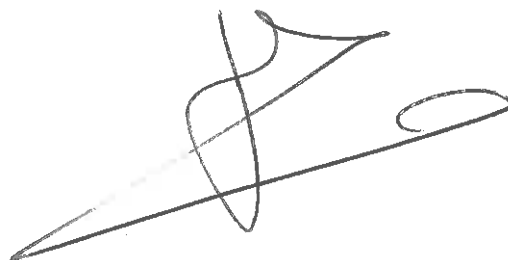
- ☐ Les statuts des 5 associations participantes au projet
- ☐ Les extraits de déclaration d'existence de ces associations publiées au Journal Officiel
- ☐ Les bilans des 5 associations arrêtés au 31 décembre 2018
- ☐ Le dernier rapport d'activités des 5 associations
- ☐ Une copie des demandes de maintien des agréments en cours

Ayant délibéré, le Conseil d'Administration approuve le projet dans son ensemble et a bien noté qu'il transmettait à l'Union Mancelle des Centres Sociaux la totalité de son actif diminué de l'équivalent du montant de ses fonds propres qui restent la propriété de l'association. En conséquence de quoi, l'opération de restructuration se poursuit selon les procédures réglementaires.

Le 30 avril 2019

MICHEL HERFRAY
Co président de l'Association d'Animation du Centre Social des Sablons

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the name MICHEL HERFRAY.